

Grilles horaires au Premier Degré

1° C
Formation commune obligatoire
29 (= nb d'hrs/semaine)
Religion 2 Français 6 Mathématiques 5 Néerlandais 5 (*) (**) Etude du milieu 4 Sciences 3 Education physique 3 Education artistique 1 Education technologique 1 (*) dont 1 en 1/2 groupe pour conversation néerlandaise (**) ouverture de Anglais 5 en septembre 2019
Formation complémentaire obligatoire
32
Latin 2
Activités de remédiation
(sur avis du titulaire et/ou du Conseil de Classe)
Mathématique 1 Néerlandais 1 Français 1 Méthode de travail 1

2° C
Formation obligatoire
28
Religion 2 Français 5 (*) Mathématiques 5 (*) Néerlandais 5 (**) Etude du milieu 4 Sciences 3 Education physique 3 Education artistique 1 Education technologique 1 (*) dont 1 en 1/2 groupe pour dépassement-remédiation-drill (**) dont 1 en 1/2 groupe pour conversation néerlandaise
Formation complémentaire
Latin 4
ou bien (choix de l'élève):
Bouquet d'activités complémentaires:
Français autrement 2 Mathématiques autrement 2 Recherche scientifique 2 Arts plastiques Autrement Sports Autrement Informatique 2
ou bien (sur avis du Conseil de Classe):
Activités de remédiation
Mathématiques 1 Français 1 Néerlandais 1 Méthode de travail 1

2° S Classe projet
Formation obligatoire
32
Religion 2 Français 5 Mathématiques 5 Néerlandais 5 (*) Etude du milieu 5 Sciences 3 Education physique 3 Education artistique 2 Education technologique 1 Activités de projets 2 (*) dont 1 en 1/2 groupe pour conversation néerlandaise
Formation complémentaire
Les élèves ayant opté pour le bouquet suivent 4 de ces cours (2 de septembre à décembre et 2 de janvier à juin).
Activités de remédiation
Le Conseil de Classe de fin de 1° ou en cours de 2° désigne les élèves qui suivent des Activités de remédiation.